

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/10/2011

Réception par le Prefet : 19/10/2011

Publication : 25/10/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-10-6-2

Séance du mardi 18 octobre 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT DE PARTENARIAT POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES PASSE AVEC L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CP-2011-3-6-3 du 11 mars 2011 approuvant le Contrat de partenariat pour l'eau et les milieux aquatiques,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- désigne comme représentants au Comité de Pilotage du Contrat de Partenariat pour l'Eau et les Milieux Aquatiques 2010-2012 :
  - M. Charles BUTTNER Président du Conseil Général qui présidera cette instance,
  - MM. Pierre BIHL, Michel HABIG et Alain GRAPPE membres désignés en tant que représentants du Département au Comité de Bassin Rhin-Meuse,
  - M. Pierre GSELL, en tant que Président de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture, du Cadre de Vie et de la Montagne.
  - M. Pierre VOGT

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté